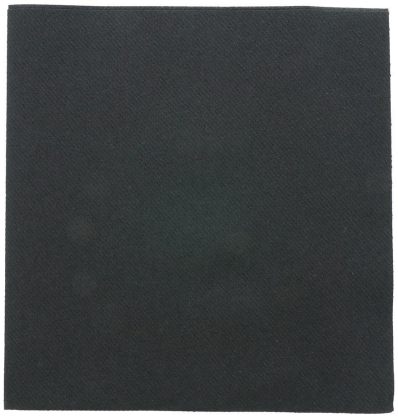
Code d'article	**101.33**
Description	**SERVIETTES**
Catalogue	**COT 6, HOS 58**
Mise à jour	02/07/2026 05:32:48



Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	40x40 CM
Taille pliée	20X20 CM
Matériel	AIRLAID
Couleur	NOIR
Grammage	55 G/M2
Poids net d'une unité (g)	8,80

Codes

Intrastat	48183000
ITF14	18420499101337
EAN13	8420499101330

Colisage

Paquet

Unités / paquet	50
Dimensions paquet (cm)	8,00 x 20,00 x 21,50
Poids brut colis (kg)	0,49
Volume paquet (m³)	0,0034400
Code Décision 97/129/CE	OPP 5

Signage Triman et Info-Tri



Carton

Unités / carton	700
Paquets /carton	14
Dimensions carton (cm)	40,50 x 56,50 x 22,50
Poids brut carton (kg)	6,90
Volume carton (m³)	0,0514856
Code Décision 97/129/CE	PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Palette

Cartons / couche	4
Cartons / palette	24
Conditionnement (U base x couches)	4 x 6
Poids (kg)	189,60
Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du produit



Biodégradable



Compostable EN 13432



Cash & Carry

Certificats

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.

Sistema de Gestión ISO 9001:2015 ISO 14001:2015
TÜVRheinland CERTIFICADO
www.tuv.com ID 9105027793

GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

REACH COMPLIANCE

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Produit apte pour le contact indirect avec les aliments.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.

Regulation (EC) 2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

PEFC

Ce produit est certifié PEFC, c’est-à-dire qu’il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.

Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l’action d’agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.

Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.

Image du paquet

